



VALBIRSE

bévilard-malleray-pontenet

Commune mixte de Valbirse

Mise au concours

En raison du départ à la retraite du titulaire, la Commune mixte de Valbirse met au concours

1 poste d'employé(e) d'établissement de bains à 100 %

L'entrée en fonction est souhaitée au 1^{er} novembre 2018.

Tâches:

- Surveillance des utilisateurs(trices) des bassins et locaux annexes.
- Entretien des installations techniques et du bâtiment de la Piscine couverte de l'Orval.

Nos exigences:

- Avoir une formation professionnelle adaptée aux exigences techniques de l'exploitation de la piscine; un CFC en mécanique ou en électricité serait un avantage.
- Être détenteur(trice) des brevets de sauvetage prescrits au moment de l'entrée en fonction.
- Être disposé(e) à travailler selon un horaire irrégulier, ainsi qu'un week-end sur deux et certains jours fériés.
- Avoir une bonne aptitude à travailler de manière indépendante et capacité à assumer des responsabilités, sens de l'organisation.
- Avoir un esprit d'équipe et de flexibilité, de l'entregent et le sens de la communication.
- Avoir un bon contact avec les personnes et les groupes.

Nos conditions de travail:

- Une activité intéressante et très diversifiée.
- Un salaire en rapport avec les exigences (selon échelle de traitement communal).
- Des prestations sociales modernes.

Renseignements:

M. Lenweiter Thierry, chancelier communal, tél. 032 491 61 64, secretariat@valbirse.ch.

Bévilard, le 4 avril 2018.

Merci d'envoyer votre **candidature manuscrite**, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 27 avril 2018 à: Commune mixte de Valbirse, mention «postulation employé(e) d'établissement de bains», rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard.